

Contrat d'un emplacement camping

Nom / Surname : Prénom / Name :
Adresse :
Code postal / Post code : Ville / City :
Tél : Phone : E-mail :

Date d'arrivée / Arrival date :/...../..... À partir de 14h jusqu'à 20h / Arrival from 2pm til 8pm

Date de départ / Departure date :/...../..... À partir de 8h jusqu'à 12h / Departure from 8am til 12am

Votre emplacement / Your pitch :

- Emplacement Premium 2 pers. avec électricité et une vue sur la dordogne / with electricity and a view of the Dordogne
 Emplacement confort 2 pers. avec électricité / with electricity.

*! Les dates indiquées sur votre contrat seront facturées même en cas de départ anticipé.
! The dates indicated on your contract will be billed even in the case of an early departure.*

La location est fixée à / The price is fixed at : €
Accompte / Deposit (30%) : €
Frais de réservation / Reservation fee : €
Assurance Annulation / Cancellation insurance : €

Total à payer / Sum to be paid :
..... €

Suppléments : Indiqué la quantité / Indicate the quantity

- Personne âgée de plus de 7 ans / Person aged 7 and older :6.00 EUR/ Jour
 Enfant de moins de 7 ans / Child aged 7 and under :2.00 EUR/ Jour
 Animal vacciné / vaccinated animal :2.00 EUR/Jour
 Tente supplémentaire (2x2m max)4.00 EUR/Jour
 Parking voiture supplémentaire3.00 EUR/Jour

Total des suppléments / Total cost of options :€

Règlement / Payment

- Chèque Virement bancaire / Bank transfer Chèque vacances Carte bancaire / Bank Card

Credit transfer : IBAN XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX

Mode de paiement de l'acompte / Payment method for deposit :
Mode de paiement du solde / Payment method for remaining balance :

Ce contrat sera validé si nous recevons le présent contrat daté, signé avec la mention «bon pour accord» et l'acompte dans un délai de 2 semaines après l'envoi du mail contenant ce contrat. Les solde devra être réglé au minimum 30 jours avant votre arrivée. Si vous effectuez la réservation 30 jours avant le début de votre séjour, vous devriez régler la totalité du solde.

This contract will be validated if we receive this dated contract, signed with the mention «read and approved» and the deposit within 2 weeks after the sending of the email containing this contract. The remaining balance must be paid 30 days before your arrival. If you complete the reservation 30 days before the start of your stay, you will have to pay the entire balance.

1) Conditions de réservation :

- Les réservations ne deviennent effectives qu'à réception de la confirmation du camping et de l'acquittement de l'acompte. Toutes les réservations sont faites à un nom particulier, ne sont en aucun cas transférables et ne sont valables que pour une location courte durée/emplacement camping.
- Les locatifs/emplacements de camping seront attribués conformément à notre grille de réservation, en tenant compte du modèle choisi (ou du numéro d'emplacement de camping) disponible pour la durée de votre séjour. Les préférences indiquées lors de la réservation seront prises en compte en fonction des disponibilités et sans engager la responsabilité du camping. Ils ne peuvent être garantis ou dictés.
- Vous recevrez une confirmation que votre demande de réservation a été enregistrée, soit par courrier conventionnel, soit par courrier électronique.
- Animaux : Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. D'autres peuvent être autorisés à seulement 2 par emplacement de camping. Il est indispensable qu'ils soient vaccinés contre la rage (carnet de vaccination à jour), tenus en laisse et promenés hors du camping pour leurs besoins naturels. Le cas échéant, vous devrez ramasser les excréments et les jeter dans l'une des poubelles du camping. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls sur un emplacement de camping, attachés ou laissés dans un véhicule. Ils sont strictement interdits dans l'espace piscine.
- En aucun cas le nombre d'occupants ne doit être dépassé ; cela inclut les enfants et les bébés.

2) Règlement de votre séjour :

- Pour les mobil homes :
 1. L'acompte à verser à la signature de la présente convention s'élève à 30% du montant total du séjour + les frais de réservation.
 2. Vous êtes tenu de verser un acompte de 100 € en garantie lors du règlement du solde de votre séjour ; cette caution ne sera pas encaissée et vous sera restituée sous réserve que l'inventaire final soit satisfaisant ou sous réserve de la fourniture de services supplémentaires. Il vous sera également demandé de faire un chèque de 50 € lors du règlement du solde de votre séjour pour couvrir les frais de ménage ; ce chèque vous sera restitué sous réserve que votre logement locatif soit rendu en parfait état de propreté.
 3. Cette caution est destinée à couvrir les pertes, casses, dégradations du matériel ainsi que la propreté et l'ordre des lieux.
 4. Ce dépôt de garantie n'est pas la limite de responsabilité et le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile et personnelle.
 5. Aucune période d'absence durant votre séjour ne sera prise en considération.

3) Annulation, arrivée tardive et départ anticipé :

6. Des modifications de votre réservation peuvent être effectuées, sans frais et sous réserve de disponibilité, au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Une assurance annulation est disponible au prix de 15 € par semaine pour les locations et de 15 € par séjour pour l'emplacement, mais pour une durée maximale de 30 jours. Dans le cas où cette annulation est signifiée plus de 30 jours avant la date d'arrivée, le site remboursera l'intégralité des arrhes, déduction faite de 15 € de frais de dossier. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'assurance rembourse la totalité de votre séjour. La liste des événements pour l'annulation est incluse dans le contrat qui vous sera envoyé avec votre confirmation. L'assurance annulation couvre également l'interruption de votre séjour.
7. Les annulations doivent se faire par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.
8. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, même si nous en avons été informés. Dans ce cas, le camping retrouvera le droit de disposer du locatif/emplacement de camping. En cas de non-occupation 24h après la date d'arrivée prévue et en l'absence d'avis écrit de votre part, le camping retrouvera le droit de disposer de la location/emplacement de camping.

4) Horaires d'arrivée et de départ :

- Pour les locations de courte durée, l'arrivée doit se faire entre 16h00 et 20h00 et le départ entre 8h00 et 10h00 (une fois rangé et nettoyé). Si besoin ou si vous le souhaitez, un forfait ménage de 50 € vous sera facturé.
- A votre arrivée : veuillez-vous présenter à l'accueil muni de votre facture acquittée.
- Avant le départ : veuillez-vous renseigner auprès du personnel d'accueil, au plus tard la veille de votre départ, pour fixer l'heure de l'état des lieux définitif (de 09h00 à 10h00 selon disponibilité). En dehors de ces horaires, merci de laisser la clé à la réception ; tout chèque laissé en garantie vous sera retourné par voie postale ou sur place après vérification.
- Emplacements de camping : Ils peuvent être occupés de 14h00 à 20h00 et doivent être libérés au plus tard à midi le jour du départ. Pour les départs après 12h00, une nuit supplémentaire sera facturée. Les clients doivent laisser les emplacements de camping aussi propres et rangés qu'ils les trouvent.

5) Dispositions légales :

- Toute personne séjournant sur le camping doit se conformer au règlement intérieur du camping (envoyé sur simple demande).

Fait à / Done at : **Date :**

Signature et « bon pour accord » / Signature and «read and approved» :